



Chère et cher collègue,

En 2021, les 8 mars et le 25 novembre, le secteur femmes national du SNU Pôle emploi FSU a organisé deux congés de formation syndicale ouverts à toutes et tous sur le thème « Repérer et orienter les personnes victimes de violences sexistes et sexuelles ».

Suite au succès de ces journées d'échanges et de formation, aux nombreux commentaires positifs, et afin de répondre aux demandes formulées à ces occasions, nous avons décidé de renouveler nos propositions de CFS, notamment autour des 2 dates symboliques pour la défense des droits des femmes, les 8 mars et 25 novembre.

Le SNU PÔLE EMPLOI t'invite à participer à un congé de formation syndicale (CFS) :

Nous vous donnons donc RDV pour ces 2 dates :

Le 10 mars et le 25 novembre 2022

En format visio pour faciliter la participation de plus grand nombre au plan national.

Programme :

- Le 10 mars : animation par Typhaine D

Thème : la connaissance et la promotion des enjeux de l'égalité femmes / hommes, meilleure connaissance des réalités, mise en valeur des bonnes pratiques actuelles de chacune et chacun, pistes d'actions individuelles et collectives pour toujours plus d'égalité et de bien-être professionnel.



- Le 25 novembre 2022 : thème lutte contre les violences faites aux femmes, le contenu précis vous sera communiqué ultérieurement

Le quota de CFS accordés étant dorénavant fortement limité, il est essentiel de vous inscrire dès maintenant à ces formations syndicales. Vous pourrez annuler votre participation à n'importe quel moment en cas d'indisponibilité.

Le jeudi 10 mars 2022

Thème: la connaissance et la promotion des enjeux de l'égalité femmes / hommes avec Tiphaine D.

&

Le vendredi 25 novembre 2022

Thème: Sensibilisation aux droits des femmes, à définir (en lien avec la lutte contre les violences faites aux femmes)

de 9h00 à 16h00

Le délai de prévenance est d'1 mois.

N'oubliez pas !



Comment

participer ?

Ce CFS est de droit dans la convention collective : 15 jours par an, pour tout le personnel (public/privé), syndiqué ou non.

- 1 Déposer ta demande de Congé de Formation Syndicale dès maintenant, auprès de ton n+1** (Cf. Demande de Congé de Formation Syndicale ci-dessous) **et aux Relations Sociales** : relations-sociales.ara@pole-emploi.fr

Motif d'absence sur Horoquartz → Self Service/ WD5/CFES (attention ce motif d'absence ne permet pas le remboursement des frais de transport et de repas)

Dès l'accord rendu , enregistrer votre accord en PJ dans votre demande Horoquartz

- 2 Pour recevoir le lien de connexion : nous transmettre impérativement ton inscription par mail à l'adresse suivante (en précisant le lieu et la date du CFS) : secteurfemmes.snupesf@gmail.com**

Le CFS se fera sur teams il n'y a pas de limite de place : si l'inscription est faite auprès de vos relations sociales, vous êtes inscrit.es

Nous vous adressons le document de demande du CFS ci-joint pour votre inscription.

Très bon début d'année

Salutations féministes et syndicales.



Le secteur *Femme* vous informe 



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

@snupoleemploi | www.snuteffsu.fr | syndicat.snu@pole-emploi.fr

1 avenue du docteur Gley | 75020 Paris | Tél : 01 40 30 79 26

Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Nom

Prénom

Adresse.....

Madame / Monsieur la Directrice / le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1 du Code du Travail, je sollicite un congé de formation économique, sociale et syndicale afin de participer à une session habilitée par CULTURE ET LIBERTE – 5 rue St Vincent de Paul – 75010 PARIS.

Cette session de formation aura lieu : le 10 mars 2022 de 9h à 16h,

A : visioconférence ou en présentiel en fonction des conditions sanitaires

Dans l'attente de votre réponse, recevez, *Madame ou Monsieur la directrice / Directeur*, mes salutations distinguées.

Date :

Signature :





Demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Nom..... :
Prénom.. :
Adresse . :

Madame / Monsieur la Directrice / le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1 du Code du Travail, je sollicite un congé de formation économique, sociale et syndicale afin de participer à une session habilitée par CULTURE ET LIBERTE – 5 rue St Vincent de Paul – 75010 PARIS.

Cette session de formation aura lieu : le 25 novembre 2022 de 9h à 16h,

A : visioconférence ou en présentiel en fonction des conditions sanitaires

Dans l'attente de votre réponse, recevez, *Madame ou Monsieur la directrice / Directeur*, mes salutations distinguées.

Date :

Signature :